



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 septembre 2016

## Dossier de presse

### Visite officielle en Martinique

**de Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, sera en visite**

**du 23 au 26 septembre 2016**



**Contacts réservés aux médias :**

*Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42*

*nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr*

*Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –*

*ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr*

*L'État en Martinique*

*Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Préfet de la martinique**

Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports viendra présenter le plan pluriannuel de développement des équipements sportifs en Outre-Mer décidé conjointement avec Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-Mer et Thierry BRAILLARD, secrétaire d'Etat aux Sports. A compter du 1er janvier 2017, ce plan vise à renforcer l'offre d'équipements sportifs en Outre-mer tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La mise en œuvre de ce plan pluriannuel facilitera :

- la modernisation des équipements sportifs de proximité existants et l'installation d'équipements légers (terrains de proximité multisports, bassins en mer, etc.) ;
- la diversification de l'offre de disciplines sportives et la cohérence du maillage territorial à partir d'un diagnostic territorial approfondi ;
- le déploiement d'équipements structurants pour l'accueil des manifestations nationales et internationales et l'épanouissement du sport de haut niveau.

Ce plan bénéficiera de crédits exceptionnels supplémentaires du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ainsi que du ministère des Outre-mer.

**=> Conférence de presse vendredi 23 septembre 2016 à 17h30 au stade de Dillon**

**Contacts réservés aux médias :**

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*

## Vendredi 23 septembre 2016

### 17h15 - Ville et Sport – Plan sport-emploi - Stade de Dillon (FDF)

La Direction Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale s'implique depuis plusieurs années dans le développement, et pour la structuration de l'emploi dans le champ du sport et de l'animation.

Elle s'appuie sur plusieurs dispositifs de financement de l'emploi et sur son réseau partenarial pour accompagner les associations employeurs et proposer des solutions adaptées aux problématiques locales. Cette articulation des moyens et des partenaires permet d'optimiser la professionnalisation des structures.

Les rôles de la DJSCS Martinique au regard de l'emploi sont donc les suivants :

- Conseiller et accompagner les associations ayant un projet d'embauche,
- Conseiller les porteurs de projet sur le dispositif le plus adéquat pour soutenir financièrement l'emploi,
- Inciter les dirigeants et les bénévoles à se former à leurs fonctions électives, à la gestion associative, aux rôles d'employeur et de tuteur, ...
- Formaliser les parcours individualisés de formation des salariés et impulser et/ou coordonner l'organisation des formations plébiscitées,
- Participer au financement des formations des salariés en contrats aidés suivis par la DJSCS,
- Evaluer les dispositifs et les adapter aux spécificités du territoire.

La professionnalisation et l'emploi restent les meilleurs outils de développement des structures et des activités.

### 19h30 - Mise à l'honneur des sélectionnés et des médaillés des JO de RIO 2016

La Martinique est une terre de champions et ceux-ci ont depuis longtemps portés haut les couleurs de la France. (10 sélectionnés pour RIO sont nés et ont été formés en Martinique et une quinzaine en sont originaires par leurs parents).

Cette cérémonie est l'occasion d'honorer les champions d'aujourd'hui qui reviennent de RIO, mais aussi ceux d'hier présents actuellement en Martinique, et surtout celles et ceux qui leur permettent de s'exprimer : les dirigeants bénévoles du mouvement sportif martiniquais. Cette soirée sera l'occasion pour le ministre d'échanger avec le monde sportif en Martinique et de déterminer avec eux les pistes de développement.

3 sélectionnés ont confirmés leur présence Coralie BALMY natation, lorys Bourelly (natation), Dimitri BASCOU athlétisme médaille de bronze 110 m haies, Phara ANACHARSIS (Athlétisme) Ludvy VAILLANT athlétisme. Les autres ont déjà repris leurs championnats: Mathieu GREBILLE et Cédric SOHAINDO (Handball-Médailles d'argent), Wendie RENARD et Elodie Thomis (Football), Sandrine GRUDA et Marielle AMANT (Basket), ou ne sont pas disponibles : Jean-Michel LUCENAY (Escrime-médaille d'or), Lorys BOURELLY (Natation) et Emilie ANDEOL (Judo-médaille d'or).

#### Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'État en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

## Samedi 24 septembre 2016

### Équipements sportifs - Sainte-Luce et Saint-Esprit

Un diagnostic territorial approfondi (DTA) en matière d'équipements sportifs a été réalisé en 2014 et présenté conjointement par le Préfet et l'ex Président du Conseil Régional en janvier 2015. S'appuyant sur un diagnostic précis de la situation, il vise à établir un schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs et émet des préconisations pour répondre aux enjeux locaux en complément des équipements structurants et des remises aux normes de sécurité. Quelques propositions ciblées ont même été produites. Cela concerne les bassins en mer, les activités beach, les parcours de santé et la couverture-éclairage des plateaux sportifs.

#### **8h - Visite de la plage et des abords de Corps de Garde à Sainte Luce**

En 2006, la ville de Sainte Luce a décidé la mise en place de 2 bassins flottants sur la plage de Corps de Garde. Cette structure innovante d'un coût prévisionnel de 580 000€ a reçu en 2007 une aide du CNDS de 60 000€. Elle a été réalisée en 2008.

Elle comprend 2 bassins de 50 et 25 m entourés d'une plage flottante de 3,40 m de large. Le bassin de 50m est équipé de couloirs de nage avec plots de départ.

Les abords assez plats et dégagés permettent la pratique de diverses activités physiques.

Un sentier littoral permet la pratique de la marche et du jogging.

#### **9h30 - Visite du chantier de la piscine d'agglomération de l'Espace Sud à Saint-Esprit**

Projet de piscine communautaire avec 3 univers aquatiques. Un bassin de nage de 25m doté de 6 couloirs, un bassin à vocation santé et une lagune d'eau pour les jeunes enfants.

Le projet a été conçu pour recevoir une grande diversité de publics : scolaires notamment pour la validation du « savoir nager », associations et licenciés ainsi que les séniors et personnes en situation de handicap.

Ce chantier a été remarquablement conduit dans des délais courts.

Fin des travaux prévus pour la fin 2016.

### 11h - Rencontre avec le CROSMA – Fort-de-France

Comme tous les Comités régionaux olympiques et sportifs, le CROSMA a vocation à :

- Représenter le CNOSF en Martinique (Comité National Olympique et Sportif Français)
- Représenter sur le territoire les associations et fédérations sportives, leurs licenciés et leurs regroupements auprès des pouvoirs publics et de la société civile
- Mener des actions d'intérêt général au bénéfice de ses membres

En effet, le CROSMA regroupe en son sein l'ensemble des ligues et comités régionaux sportifs de la Martinique et représente les quelques 60 000 licenciés sportifs. A ce titre de représentant du mouvement sportif régional, il est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des collectivités, mais aussi des instances sportives internationales de la zone.

Il est donc fondé à pouvoir s'exprimer auprès des plus hautes autorités sur les particularités du sport ultramarin, aussi bien dans ses dimensions de performance et de contribution au

#### Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'État en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Préfet de la Martinique*

rayonnement international de la France, que des spécificités inhérentes à l'insularité et à l'éloignement.

### **12h30 - Jeunesse - Présentation d'initiatives portées par les jeunes – Résidence préfectorale**

Par petits groupes, les jeunes présenteront des initiatives locales portées par le Conseil départemental de la Jeunesse (CDJ), l'association DIAMBARS (opération « tous prêts »), des Volontaires du Service Civique, de l'Ecole de 2<sup>ème</sup> Chance, des élèves pairs, de l'internat de la réussite.

### **15h - Politique de la Ville – Sainte-Marie, mairie**

La réforme de la politique de la ville issue de la loi du 21 février 2014 permet aux habitants des quartiers prioritaires de participer aux projets d'évolution de leur quartier et de proposer des initiatives contribuant au mieux vivre ensemble via des conseils citoyens.

Le conseil citoyen de la ville de Sainte-Marie, entrée dans la politique de la ville suite à la réforme de 2014, a été installé le 17 juin 2015 par Mme Myriam EL KHOMRI, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, M. Fabrice RIGOLET-ROZE, Préfet de la Martinique et M. Bruno Nestor AZEROT, Député-Maire de Sainte-Marie.

Dans le cadre de Gestion Urbaine de Proximité, le premier diagnostic, réalisé à la fin de l'année 2015, a mis notamment en évidence des dysfonctionnements urbains tels que des dents creuses, affaissement de chaussées, des espaces publics non éclairés et un manque de logements sociaux... Dans une dynamique pragmatique et volontaire, la municipalité de Sainte-Marie et ce même avant l'entrée de la ville en politique de la ville, a créé les conditions nécessaires en vue de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de ses habitants. On peut noter par exemple, le réaménagement du bord de mer, l'aménagement de la place Clarissa Jean-Philippe à la sortie du quartier de l'Union, ou encore un projet jardin potager sur mon balcon au quartier Etoile.

#### **Mise en œuvre du contrat de ville**

Le contrat de ville a été signé le 8 juillet 2015. Lors de la première programmation en 2015, des actions spécifiques ont été financées pour le montant total de la subvention allouée par l'État.

La forte mobilisation des partenaires du contrat de ville a conduit à un budget « politique de la ville » à Sainte-Marie, de 280 000 € en 2016, soit une augmentation de 10,23 % par rapport à 2015.

L'entrée récente de la ville de Sainte-Marie en politique de la ville, a nécessité des adaptations et une prise en main progressive de cette politique publique par l'équipe municipale du contrat de ville. Une équipe dédiée à ce contrat de ville a été mise en place au cours de l'année 2016 afin de renforcer la capacité d'action de la ville.

---

#### **Contacts réservés aux médias :**

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'État en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Préfet de la Martinique*

## Lundi 26 septembre 2016

### **8h15 - Insertion des femmes - Quartier Terres Sainville, Fort-de-France**

Cette visite a vocation à illustrer des exemples de parcours d'intégration et d'insertion réussies de femmes, dont 2 sont issues de l'immigration.

Un 1er dispositif expérimental et innovant soutenu par l'Etat dans le cadre de la promotion de l'emploi de publics prioritaires (DIECCTE Martinique) en outre-mer et d'un accompagnement en quartier sensible de femmes issues de l'immigration mis en place par l'ADIE. Ces entrepreneuses ont pu ainsi bénéficier de dispositifs tels que les prêts de groupe (dispositif novateur) avec l'ADIE, la prime PRIPI (Programme régional d'intégration de population immigrée), dispositif Etat, du dispositif Etat NACRE (Nouvel Accompagnement à la Création et Reprise d'Entreprise) ou encore de microcrédits de l'ADIE.

### **9h30 - Habitat - Quartier Trenelle, Fort-de France**

Présentation par la mairie de projet d'équipements sportifs de proximité et d'un projet de jardin partagé (Esplanade de la carrière, Hauts de Trenelle) suivi d'un échange sur la résorption de l'habitat insalubre.

#### **Le dispositif de résorption de l'habitat insalubre (RHI)**

Les RHI sont des opérations globales de traitement de l'insalubrité menées à l'échelle de quartiers entiers. Elles sont généralement portées par les collectivités (mairie ou EPCI) et fortement aidées par l'État : le financement (Anah en métropole, LBU en Outre-mer) peut atteindre en effet 80% du déficit de ces opérations.

Une RHI prévoit généralement des travaux d'aménagement, voiries, réseaux, espaces publics et l'éradication totale de l'insalubrité des logements : démolition et relogement en cas d'insalubrité irrémédiables, réhabilitation lorsque l'insalubrité est remédiable).

Chaque opération de RHI est précédée d'une phase pré-opérationnelle qui permet de compléter les diagnostics, affiner le parti d'aménagement, mener les enquêtes sociales, informer les occupants, organiser la mise en œuvre des différents volets et la gouvernance du projet.

Ce sont des opérations généralement complexes, onéreuses et longues du fait notamment de la difficulté à emporter et maintenir l'adhésion des habitants.

Les RHI en cours à la Martinique sont au nombre de 8 et connaissent des niveaux et des rythmes divers de réalisation. Globalement, l'État s'est engagé à hauteur de 45M€ et 30M€ sont aujourd'hui effectivement consommés.

#### **La RHI de Trenelle :**

Situé sur les hauteurs de Fort-de-France, entre la rivière Madame, la rocade et le Morne Desaix, le quartier de Trénelle couvre plus de 31 hectares et compte environ 8000 habitants. Il souffre d'enclavement, de nombreux dysfonctionnements, de graves déficits d'équipement.

Le Maire en a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Fort-de-France (SEMAFF). Depuis 2016, la DEAL et la SEMAFF ont tenu plusieurs réunions techniques dans le but de dresser un bilan partagé de la situation actuelle.

#### **Contacts réservés aux médias :**

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : Prefet de la martinique

## **Insertion des jeunes - Lamentin**

### **10h45 - Rencontre avec des jeunes de la Mission locale garantie jeunes - MILCEM**

Les Missions Locales remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et sont définies aux articles L5314-1 à 4 du Code du Travail. Elles sont aussi reconnues par le Code de l'Éducation, en ses articles L313-7 et L313-8, comme un partenaire incontournable de la lutte contre le décrochage scolaire.

Créée en 2006 et résultat de la fusion de 3 « Permanence, Accueil, Information et Orientation » (PAIO), l'objectif de la Mission Locale du Centre de Martinique (MILCEM) est d'accompagner de façon globale les jeunes de 16 à 25 ans révolus en vue de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Sur son territoire, deux communes relèvent de territoires mettant en œuvre des dispositifs « politique de la ville » et ce sont près du tiers des jeunes suivis à la Milcem qui relèvent de ces territoires prioritaires (Quartiers Politique de la Ville).

#### Chiffres d'activités 2015

- 1480 nouveaux jeunes accueillis et 7046 jeunes suivis en 2015
- Résultats : 1056 jeunes ont trouvé un emploi, 626 ont suivi une formation, 314 ont obtenu un contrat en alternance
- 22 701 entretiens individuels / 6 sites d'activités / 2500 heures de formation consacrés pour développement des compétences de l'équipe et adaptation à l'activité

#### **Mise en œuvre des dispositifs Garantie Jeunes à la Martinique**

Le dispositif "Garantie jeunes" est piloté par le ministère de l'Emploi, via les missions locales. Il est destiné aux jeunes de 16-25 ans pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA). Cette catégorie de jeunes très désocialisés s'avère très vulnérable sur le marché du travail, et court de grands risques de marginalisation sociale.

La Garantie jeunes s'adresse également aux entreprises, notamment aux plus petites qui rencontrent des difficultés de recrutement. Le dispositif leur permet de diversifier leur vivier de recrutement en accueillant des jeunes pour une immersion professionnelle.

L'objectif visé est d'inscrire le jeune dans un parcours actif d'insertion professionnelle : Pendant un an, celui-ci bénéficie :

- d'un accompagnement collectif intensif sur plusieurs mois pour le préparer à l'univers de l'entreprise. Une phase assurée par la mission locale dont il dépend ;
- des immersions régulières en entreprise (stages, apprentissage...) pour le confronter aux situations réelles en entreprise ;
- d'une aide financière de 461,72 euros mensuels pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. Une aide dégressive au fur et à mesure qu'il perçoit des revenus de ses activités.

Au 31 août 2016, 672 jeunes ont fait l'objet d'une décision d'entrée favorable soit un taux de réalisation de 49,4 %. Il reste 688 entrées à réaliser avant le 31 décembre 2016. Le financement du dispositif par l'Etat est de 1600 € par jeune.

#### Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*